

**Comparatif par sexe des rémunérations brutes moyennes mensuelles 2023 des Personnels Non Médicaux et Médicaux du Centre Hospitalier de Beauvais**

**Tableau 1 : Rémunérations brutes moyennes mensuelles des Personnels Non Médicaux par sexe et par catégorie de grade (A,B,C) en 2023**

	F	H	Ecart	Ecart
A	2 799 €	2 995 €	<b>196 €</b>	7,0%
B	2 298 €	2 316 €	<b>18 €</b>	0,8%
C	2 137 €	2 118 €	<b>-19 €</b>	-0,9%
<b>Total Personnels Non Médicaux</b>	<b>2 437 €</b>	<b>2 388 €</b>	<b>-49 €</b>	-2,0%

En catégorie A, les hommes ont une rémunération brute mensuelle qui est en moyenne supérieure de 196 € à celle des femmes ; en catégorie B ils ont une rémunération brute mensuelle qui est en moyenne supérieure de 18 € à celle des femmes ; en catégorie C ils ont une rémunération brute mensuelle qui est en moyenne inférieure de -19 € à celle des femmes.

Toutes catégories de grade confondues, les hommes ont une rémunération brute mensuelle qui est en moyenne inférieure de -49 € à celle des femmes. Cela est lié à une différence notable de répartition des effectifs de Personnels Non Médicaux par catégorie de grade pour chacun des sexes (cf. Tableau 2 ci-après) : 52% des hommes sont en catégorie C contre seulement 28% des femmes.

**Tableau 2 : Répartition par catégorie de grade des effectifs de Personnels Non Médicaux pour chacun des sexes en 2023**

	F	H	TOTAL
A	38,1%	26,6%	35,9%
B	33,7%	20,7%	31,3%
C	28,3%	52,6%	32,8%
	100,0%	100,0%	100,0%

*\*Clé de lecture : Sur 100 agents Non Médicaux Femmes, 28 sont en catégorie C alors que sur 100 agents Non Médicaux Hommes, 52 sont en catégorie C*

**Tableau 3 : Rémunérations brutes moyennes mensuelles des Personnels Médicaux par sexe**

	F	H	Ecart	Ecart
Praticiens	8 112 €	9 144 €	<b>1 032 €</b>	12,7%
Internes	2 975 €	3 234 €	<b>259 €</b>	8,7%
<b>TOTAL Personnels Médicaux</b>	<b>5 653 €</b>	<b>6 325 €</b>	<b>672 €</b>	<b>11,9%</b>

Concernant les Personnels Médicaux, les hommes ont une rémunération brute mensuelle qui est en moyenne supérieure de 672 € à celle des femmes :

- pour les praticiens, cet écart s'explique par un nombre plus important d'astreintes et de plages additionnelles effectuées par les hommes que par les femmes mais également par l'âge moyen plus élevé des hommes (cf. Tableau 4 ci-après)
- pour les internes, cet écart s'explique par un nombre plus important d'astreintes effectuées par les hommes que par les femmes

**Tableau 4 : Répartition par tranche d'âge des effectifs de Personnels Médicaux (hors internes) pour chacun des sexes en 2023**

<i>Tous praticiens hors internes</i>	F	H	Ecart
Moins de 30 ans	5,5%	1,1%	-4,3
30-39 ans	40,9%	30,3%	-10,6
40-49 ans	21,8%	16,9%	-5,0
50-59 ans	19,1%	21,3%	2,3
60 ans et plus	12,7%	30,3%	17,6
<b>Total général</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0</b>

*\*Clé de lecture : Sur 100 agents Médicaux Femmes, 12 ont plus de 60 ans alors que sur 100 agents Médicaux Hommes, 30 ont plus de 60 ans*